Vos questions / nos réponses

Questionnement sur les envies ainsi que sur le Buvidal

Par Profil supprimé Postée le 29/03/2022 18:59

> Bonsoir, il me semble que vous n'avez pas reçu ma question et si jamais au contraire vous l'avez et que vous êtes encore en train d'y répondre, je suis désolée de vous la renvoyer mais j'ai aussi un autre questionnement et aucune réponse... Donc du coup, sous les conseils d'un ou d'une de vos collègues, je me permets de vous la poser à vous aussi. Je suis sous buprénorphine depuis plusieurs mois et à mon précédent rdv mon médecin addictologue m'a parlé du Buvidal et j'avoue que pour moi c'est plutôt tentant et en même temps cette nouveauté me fait peur car c'est l'inconnu pour moi. Du coup est-ce que c'est possible d'avoir quelques informations sur ce nouveau traitement, par exemple : efficacité face au manque - qui perso me terrifie - effets indésirables ect...) ? Merci à vous. Et aussi la transition n'a pas toujours été facile car j'avais pas mal d'envies, les effets du Tramadol, surtout quand j'étais mal, me manquaient et comme beaucoup j'ai rechuté. Au final ce faux pas m'a aidée car évidemment la buprénorphine a pas mal bloqué les effets et donc depuis je me sens beaucoup mieux car surement que mon esprit c'est dit que celà n'avait pas servi à grand chose. Mes envies parfois sont malheureusement encore présentes mais heureusement elles ne me submergent plus comme avant mais souvent je me demande si un jour elles disparaitront pour de bon ? S'il vous plaît, qu'en pensez vous ? Que puis-je faire pour aller dans ce sens ?

Mise en ligne le 30/03/2022

Bonjour,

Nous nous excusons sincèrement pour le délai de réponse supérieur à notre engagement de vous faire un retour dans les 48h. Nous avons rencontré des problèmes techniques ayant ralenti notre activité.

Vous avez bien fait de renouveler votre demande, en particulier si vous avez de nouveaux questionnements au sujet de cette nouvelle forme de buprénorphine.

Concernant le Buvidal, voici les informations dont nous disposons pour tout dernièrement :

Il se présente sous forme d’une seringue sécurisée pré-remplie, et est injectée sous la peau (une fois par semaine ou une fois par mois) par des professionnel-le-s de santé.

Après injection, la solution se transforme en un gel très visqueux. C’est ce gel qui libère de façon prolongée et régulière la buprénorphine pendant une semaine ou un mois. Le choix entre formule hebdomadaire et mensuelle peut convenir aux personnes qui sont gênées par la prise quotidienne de buprénorphine. Cela permet également d'éviter les oublis de prise.

Ce gel se dégrade naturellement et disparaît totalement après une semaine ou un mois.

La large gamme de dosages permet de mieux adapter la posologie aux besoins de la personne. Il procure une meilleure stabilité de la concentration sanguine par rapport à la forme orale, et il réduit les risques de surdose et de mésusage.

Il est indiqué pour les adultes et les adolescent-e-s de plus de 16 ans bénéficiant également d'un suivi, et est remboursé à 65% par la sécurité sociale.

La première dose de Buvidal est administrée lorsque la personne montre des signes manifestes de sevrage.

Concernant les effets indésirables, ce sont les mêmes que ceux de la buprénorphine : maux de tête, nausée, transpiration excessive, insomnie.

Etant donné que la première injection se fait aux premiers signes de manque, cela peut freiner votre projet d'y recourir. Cependant, il ne s'agit que d'une étape, et sans doute que les bénéfices du Buvidal (réduction de la charge mentale du traitement, esprit plus libre) pourront vite compenser cet inconvénient. Par la suite, la libération prolongée n'entraîne aucun effet de manque.

Quoiqu'il en soit, vous pouvez prendre le temps nécessaire pour y réfléchir, pour peser le pour et le contre, ou pour affiner votre décision. Vous pouvez aussi en reparler avec votre médecin et lui faire part de vos inquiétudes.

En ce qui concerne vos envies subites, cela arrive parfois, en fonction du moment, des émotions, des événements de la vie. Il n'est pas possible de certifier qu'elles disparaîtront totalement un jour, mais elles pourront prendre de moins en moins de place. Petit à petit, vous avez déjà acquis des ressources et de l'expérience pour y faire face et diminuer drastiquement leur intensité, c'est très précieux. Vous pouvez vraiment être fière du chemin que vous avez parcouru.

En espérant que ces informations pourront nourrir votre réflexion, nous vous souhaitons une très bonne continuation.

N'hésitez surtout pas à revenir vers notre service, en questions/réponses ou par téléphone (au 0 800 23 13 13, entre 8h et 2h, 7j/7).

Bien cordialement.